N° 170
JANVIER 2024

MAROMME MA VILLE

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES



URBANISME :
UNE NOUVELLE VIE POUR LA CERVOISE

ALIMENTATION :
LA CUISINE CENTRALE SE RÉINVENTE

ENVIRONNEMENT :
LA VILLE ADOPTE UNE CHARTE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

NOVEMBRE

10 ANNA TOPCHYAN
14 ELINA ATMAN

DÉCEMBRE

09 NOÛR JAOUHARI

DÉCÈS

NOVEMBRE

1er PIERRETTE LEROY
8 CHRISTOPHE PÉTREL
23 LENNAÏC LENTZ
28 JEAN-PHILIPPE DUHAME

DÉCEMBRE

1er SIMONNE LETELLIER
02 ELYSÉE SÉNÈQUE
07 DAVIT DUMOEV
14 JACQUES DELÂTRE
18 GUY DENIS
17 GINETTE TELLIER

Mairie place Jean Jaurès

Accueil & Standard **02 32 82 22 00**

Ouvert au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Centre technique municipal 4 rue Jacquard

Accueil & Standard **02 32 82 22 09**

Ouvert au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Police municipale 06 34 54 59 65

ou par mail : messagerie.citoyenne@ville-maromme.fr

Internet : www.maromme.portailcitoyen.eu

Allo communauté

Numéro vert de la Métropole Rouen Normandie - 7jrs/7 - 24h/24

0 800 021 021

ou sur Internet

www.metropole-rouen-normandie.fr/ma-metropole

Permanences du Maire

David Lamiray reçoit sans rendez-vous chaque mercredi dans son bureau.

Inscription le jour même, de 9h à 11h, auprès du secrétariat du Maire.

Informations au : 02 32 82 22 00

www.maromme.fr

Toute l'actualité de la Ville est à retrouver :

sur l'application "**MarommeMaVille**"
(à télécharger sur votre smartphone ou votre tablette)

sur le site **www.marommeactu.fr**

et sur les réseaux sociaux :
MarommeMaVille

X Facebook Instagram

MAROMME, MA VILLE
Éditeur : **Mairie de Maromme**
Directeur de la publication : **David Lamiray**
Rédacteur en chef : **Maxime Morlaine**
Réalisation graphique,
prises de vues, rédaction : **Karine Azoulay, Maxime Morlaine, Antoine Salé**
Impression : **Imprimerie IRS**
Distribution : **Ville de Maromme**

Contact :
communication@ville-maromme.fr

- Document imprimé sur papier certifié 100% recyclé. Écolabel européen -

CAP SUR 2024, TOUS À BORD !



« Apprendre d'hier, vivre aujourd'hui, espérer pour demain ». Cette citation du célèbre physicien Albert Einstein ferait une parfaite phrase d'accroche pour introduire le discours que je prononcerai le 8 janvier prochain, lors de la traditionnelle cérémonie des voeux aux corps constitués.

En effet, bien que nous ayons vécu une nouvelle année mouvementée, les élus de la majorité et moi-même avons une fois encore su faire face aux difficultés qui ont jalonné 2023, pour conduire un certain nombre de projets structurants et envisager l'avenir avec sérénité.

Notre capacité à traverser les crises et notre expérience, notamment, en matière de gestion financière, nous ont permis de relever les défis posés par l'inflation, tout en continuant à désendetter la commune, ce qui nous permet aujourd'hui de reprendre une activité normale.

Par conséquent, l'année à venir se présente sous les meilleurs auspices, entre le retour des manifestations culturelles qui feront le bonheur des habitants et la relance des grands chantiers dont la réalisation viendra transformer durablement la ville.

Maromme va ainsi vibrer en 2024, au rythme d'évènements populaires divers et variés, mais aussi gagner en attractivité.

Les seniors vont se voir proposer une programmation pensée pour toucher le plus grand nombre, qui permette à tous de s'évader le temps de quelques heures ou de quelques jours. D'ici à la fin de l'année, une partie d'entre eux aura également la chance de pouvoir bénéficier des prestations de haut standing de la toute première résidence "coliving" de France, avec l'ouverture de Co-coon. À noter qu'une nouvelle association, créée à l'initiative de notre adjointe Annick Mertens, proposera prochainement des activités inédites à nos ainés !

La population active sera quant à elle accueillie au quotidien dans des équipements municipaux modernisés, au confort et à l'accessibilité améliorés. À ce titre, le chantier de la prochaine mairie/médiathèque, qui débutera au premier trimestre, devrait permettre de vous offrir une qualité de service inégalée dans toute la Métropole.

Enfin, les plus jeunes d'entre nous pourront commencer à projeter leurs sorties dans le futur parc de l'Hôtel de Ville, dont les travaux seront cette fois lancés à l'automne, ou bien envisager sereinement leurs études supérieures, avec l'arrivée d'une résidence dédiée, en lieu et place de La Cervoise.

Cette année réservera son lot de surprises et de nouveautés à chaque génération. C'est à la lecture de ces pages que vous les découvrirez !

David LAMIRAY
Maire de Maromme
Conseiller départemental de la Seine-Maritime
Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie

LA CUISINE CENTRALE
met les bouchées doubles

SOUS L'IMPULSION DE SON NOUVEAU CHEF DE SERVICE, LA CUISINE CENTRALE SE RÉINVENTE. DÉCOUVREZ LA RECETTE DU SUCCÈS DE CET ÉQUIPEMENT, CAPABLE DE PRÉPARER PLUS DE 900 PLATS PAR JOUR.

Élément clef de la commune, la cuisine centrale joue un rôle crucial dans la confection des repas destinés à l'ensemble des écoles et des crèches municipales, des résidences autonomie Pican et Cottereau, de l'accueil de loisirs, ou encore du foyer occupationnel pour adultes Les Fougères... et le moins que l'on puisse dire c'est qu'elle a du pain sur la planche !

Chaque jour, pas moins de 12 agents sont donc à pied d'œuvre pour élaborer des menus équilibrés à partir d'ingrédients locaux, durables et de qualité. Dès l'aube, tous s'affairent en cuisine pour préparer les aliments, confectionner les plats et livrer les repas dans chaque établissement de la ville. Il s'agit là d'une grande responsabilité, car la cuisine centrale constitue le premier maillon d'un processus d'éducation à l'alimentation et au goût.



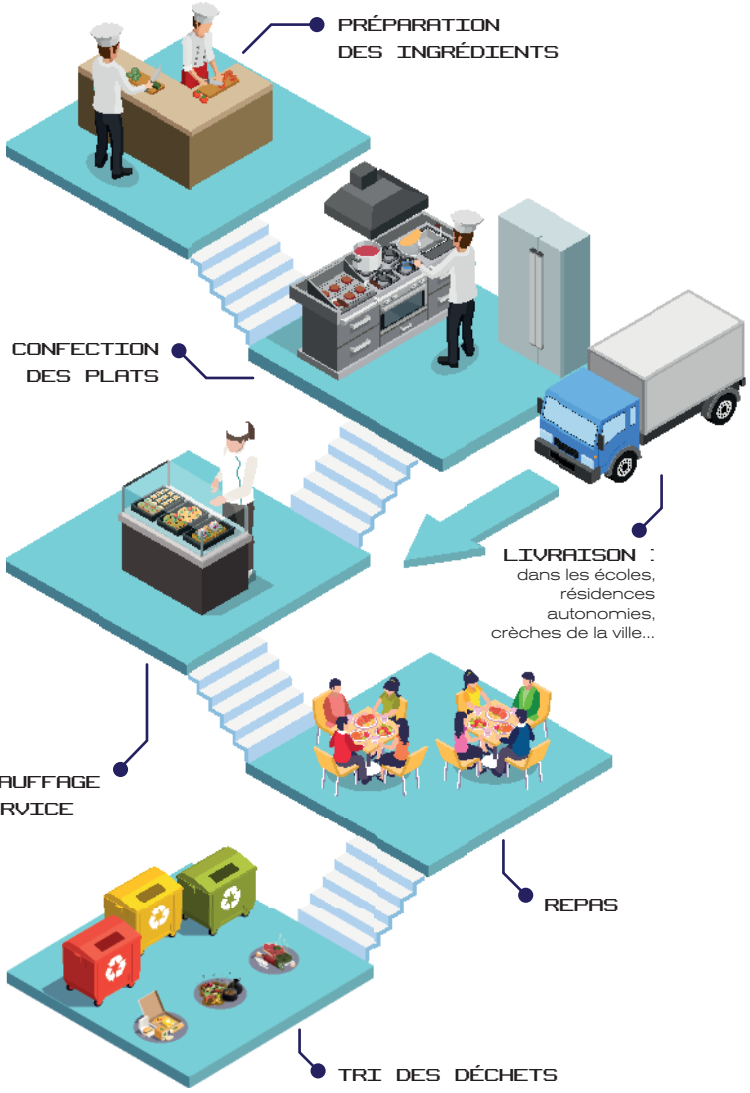
CLAUDE CAPRON
Chef de service

Ancien pâtissier, cuisinier et éducateur, le parcours de Claude Capron l'a naturellement conduit à la tête de la cuisine centrale de Maromme. En poste depuis la rentrée de septembre, il s'est déjà évertué à changer les habitudes et à repenser la production pour faciliter le travail de son équipe. Animé par la volonté de casser les codes, il entend désormais aller à la rencontre des habitants afin d'expliquer son travail et insuffle ainsi un air de renouveau au sein de la restauration collective.

> Ce que j'aime dans ce métier, c'est de partager ma passion et de me rendre utile pour mon prochain... On peut faire du social en cuisine !



PARCOURS D'UN PLAT
de sa confection à sa consommation



Vous êtes-vous déjà demandé comment étaient élaborés tous les repas de la cuisine centrale ? Il faut savoir que ceux-ci sont le fruit de nombreuses étapes, toutes traçables, grâce auxquelles les ingrédients sont transformés en aliments. Deux fois par semaine, **la cuisine réceptionne diverses marchandises** : fruits, légumes, viandes, produits frais… Les agents en **vérifient d'abord la qualité et la quantité**, avant de les stocker dans des réfrigérateurs prévus à cet effet. Quand ils sont prévus au menu, fruits et légumes sont ensuite **nettoyés, découpés et envoyés dans les fourneaux pour la préparation**. Les chefs cuisiniers prennent alors le relai et **travaillent, cuisent puis conditionnent chaque repas,** en fonction des établissements et des effectifs. Les plats sont alors envoyés dans la **chambre des produits finis**, une pièce réfrigérée dans laquelle ils seront stockés en attendant leur **livraison**. Les repas livrés sont enfin **réchauffés** dans chaque lieu et **servis à l'assiette** dans les différents réfectoires. Les **déchets alimentaires sont quant à eux recyclés** grâce, par exemple, aux tables de tri installées dans les écoles.











LES NOUVEAUTÉS

De quoi en faire tout un fromage !

Alors qu'elle se réinvente peu à peu, la cuisine centrale propose désormais un certain nombre de nouveautés : animations autour de produits locaux, opérations portes ouvertes pour les parents d'élèves, projets solidaires et environnementaux… Sous l'impulsion de son responsable, la structure tend en effet à faire sortir ses cuisiniers de derrière leurs fourneaux et à mettre en lumière le travail des agents de restauration. Claude Capron exprime cette volonté en quelques mots : *« la cuisine est un partage, un travail d'équipe, il faut que tout le monde soit mis en évidence ».*



Croziflette, dégustation de fromages, rencontre de petits artisans... que ce soit les élèves de primaire, les habitants des résidences autonomie ou les personnes handicapées du foyer pour adultes Les Fougères, tous bénéficient désormais d'animations régulières autour de produits locaux.



À compter de janvier 2024, la cuisine centrale élargira son champ d'action en fournissant les repas de la crèche Les Petites Frimousses, en plus de ceux de la crèche Françoise Dolto. Elle prendra également plus régulièrement à sa charge les mets servis lors des évènements de la ville.



Mise en place d'un self-service dans toutes les écoles élémentaires, organisation d'un concours pour réduire le gaspillage, valorisation d'exploitations locales, gestion des déchets alimentaires... Les projets portés par la cuisine centrale vont se multiplier au fil des années.

MÉTROPOLE

Quelle gestion des déchets en **2024** ?

LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE VA ENGAGER D'IMPORTANTS INVESTISSEMENTS POUR MODERNISER SON RÉSEAU DE DÉCHETTERIES ET L'ADAPTER AUX NOUVELLES EXIGENCES GOUVERNEMENTALES, NOTAMMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES BIODÉCHETS. À CE TITRE, DES ÉVOLUTIONS SONT À PRÉVOIR EN CE QUI CONCERNE LE RAMASSAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX. LA COLLECTE DÉBUTERA DÉSORMAIS EN AVRIL ET S'ACHÈVERA FIN OCTOBRE, TANDIS QUE LA FRÉQUENCE PASSERA DE DEUX À QUATRE FOIS PAR MOIS EN FONCTION DES SAISONS.

MAROMME

CALENDRIER DE COLLECTES 2024

Merci de sortir les déchets la veille au soir et de rentrer les bacs après la collecte.

Janvier

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Février

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

Mars

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Avril

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Mai

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Juin

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juillet

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Août

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Septembre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Octobre

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Novembre

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Décembre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

EMBALLAGES ET PAPIERS*

ORDURES MÉNAGÈRES

SAPINS

DÉCHETS VÉGÉTAUX UNIQUEMENT

DISTRIBUTION DES SACS DE COLLECTE

Place des magnolias :
16/09 14:00h à 19:00h
17/09 14:00h à 19:00h
19/09 14:00h à 19:00h

Salle François Villon :
18/09 09:00h à 19:00h

Place Alain :
20/09 14:00h à 19:00h

INFORMATION

Les collectes du vendredi, qui n'apparaissent pas sur cet agenda, sont bien maintenues pour la route de Dieppe et la rue des Martyrs de la Résistance.

Jours fériés

* Seuls les sacs fournis par la Métropole sont acceptés.



SANTÉ. UN ÉLAN DE SOLIDARITÉ POUR LE TÉLÉTHON David Lamiray, accompagné des élues Isabelle Bréham et Annick Mertens, s'est rendu à la remise de chèque de l'association « Des Pas et Des Lettres » en faveur du Téléthon. Cette année encore, des dizaines de bénévoles se sont mobilisés pour organiser plusieurs animations à travers la ville (loto, randonnée, ventes de brioches) afin de collecter des fonds. Au total, leur engagement a permis de récolter 6 500€ pour soutenir la recherche médicale. Félicitations à eux !

TRADITION. C'EST LA FÊTE DANS LES RÉSIDENCES AUTONOMIE. Les habitants des résidences Pican et Cottereau avaient sorti leurs plus belles tenues de fête pour se retrouver autour d'un délicieux repas de Noël ! Le Maire, plusieurs élus et l'ensemble des agents du Pôle Solidarité ont profité de l'occasion pour aller à leur rencontre et partager avec eux un moment convivial sur les airs d'un duo guinguette.





SENIORS. À CHACUN SON COLIS ! Début décembre, le pôle solidarité de la Ville organisait la distribution des colis de fin d'année aux seniors. Durant deux jours, David Lamiray et les élus se sont ainsi relayés à l'espace Beaumarchais, à la salle Villon et dans les résidences autonomie afin de remettre près de 1 300 paniers garnis. Cet évènement, qui témoigne de la solidarité de la Municipalité envers nos aînés, fut également l'occasion de présenter les animations qui leur seront dédiées en 2024.



SOLIDARITÉ. UN CADEAU POUR NOËL. Cette année encore, les élèves du collège Alain se sont mobilisés au profit des personnes défavorisées. Aidés de leurs enseignants, ils ont organisé une collecte de dons et réalisé une centaine de colis de Noël avec les éléments récoltés. Ces présents, composés de denrées alimentaires, de jeux, de produits de beauté et d'une carte de voeux, ont ensuite été récupérés par les Restos du Coeur, pour faire le bonheur de familles en difficulté. Un bel élan de générosité !

CULTURE. HOMMAGE À ÉDITH PIAF AU CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE. Mi-décembre, l'espace Beaumarchais a fait salle comble à l'occasion d'un concert organisé pour les 60 ans de la mort de « La Môme ». Les élèves du Conservatoire Municipal de Musique sont ainsi parvenus à faire voir la vie en rose aux Marommais, le temps d'une soirée exceptionnelle mêlant ensemble orchestral, chant choral et performance scénique !





CITOYENNETÉ. LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DRESSE SON BILAN. La dernière réunion de l'année du CMJ s'est tenue fin décembre, en présence de David Lamiray et des membres du Conseil Municipal. Les jeunes élus ont ainsi pu dresser le bilan de leurs actions et établir la liste des projets à mener pour 2024. Réalisation de bandes dessinées pour lutter contre le harcèlement scolaire et les discriminations, visite du Sénat, participation à la fête de la diversité... les douze premiers mois de leur mandat ont été bien remplis et il y a fort à parier qu'il en sera encore de même l'an prochain.



ÉVÈNEMENT. MAROMME GLACÉE. Chaque année, l'arrivée de l'hiver annonce le retour de cette animation qui fait le bonheur des petits et des grands ! L'édition 2023 de Maromme Glacée a une nouvelle fois remporté un franc succès auprès des Marommais(es), qui sont venus en nombre pour profiter de la patinoire mise à disposition par la Municipalité. Sessions de glisse en famille ou entre amis, dégustation des sucreries du confiseur Padjy, parade du Père Noël, spectacle de danse et même séance de dédicaces en présence des hockeyeurs professionnels du club Rouen Hockey Élite, tous les ingrédients étaient réunis pour que chacun passe un agréable moment !

L'IMAGE DU MOIS



L'IMAGE DU MOIS. Nous avons choisi ce cliché, pris à l'occasion du spectacle de fin d'année de la crèche Françoise Dolto. Les tout-petits, des étoiles plein les yeux, ont fait la rencontre du Père Noël après que celui-ci ait fait son apparition sur scène pour leur distribuer des chocolats et les rassurer quant à la présence de leurs cadeaux au pied du sapin dans la nuit du 24 au 25 !

Vous aussi, partagez votre photo du mois : communication@ville-maromme.fr ou sur Instagram avec les mentions #maromme et #marommemaville

ACTIVITÉS SENIORS 2024



APRÈS L'ÉPISODE DU COVID-19 ET LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES INHÉRENTES À L'INFLATION, LA VILLE AVAIT À COEUR DE RÉTABLIR LA GRANDE MAJORITÉ DES ANIMATIONS QUI ONT FAIT LE BONHEUR DE NOS AINÉS CES DERNIÈRES ANNÉES. LE PROGRAMME SENIORS 2024 SE COMPOSE DONC D'UN PANEL D'ACTIVITÉS QUI SE VEUT RICHE, ATTRAYANT ET ACCESSIBLE À TOUS. PRÉSENTATION...

LE PROGRAMME

Galette des Rois & Thé dansant
25 janvier 2024 - 14h
Espace Culturel Beaumarchais

Banquet des seniors
21 mars 2024 - 12h
Espace Culturel Beaumarchais

Séjours seniors
21 au 28 septembre 2024
8 jours / 7 nuits tout compris
Village vacances "Les Cèdres" à Grasse (06)

Tarifs ANCV Seniors en vacances :
Plein : 461€ *
Réduit : 259€ *

* Prévoir environ 250€ supplémentaires (transport, assurance, taxe de séjour)
Les personnes n'ayant jamais participé seront retenues en priorité.

Colis de fin d'année
Distribution les 10, 11 et 12 décembre 2024
(Lieux précisés ultérieurement)

LES INSCRIPTIONS

Nouveauté

Pour plus de facilité, vous pouvez désormais vous inscrire en une seule fois à tous les évènements !

Modalités :
Inscription au choix dans l'un des deux lieux
(avec remise de récépissé) *

Mardi 9 janvier 2024
Salle François Villon : 9h30 à 12h et 14h à 16h

Jeudi 11 janvier 2024
Espace Beaumarchais : 9h30 à 12h et 14h à 17h

Pour les résidents de Pican et Cottereau :
inscription au bureau d'accueil les 9 et 11 janvier

Conditions générales :
avoir 65 ans
et demeurer à Maromme.

* *Les justificatifs d'inscription seront à présenter le jour de chaque évènement.*

Pour tout renseignement :
contacter le service seniors au **02 32 82 22 17**
ou envoyer un mail à **sylvie.julien@maromme.fr**



Conférence sur le sommeil

Lundi 8 janvier 2024 - 15h
La Canopée - Salle Taïga *(27 rue Berrubé)*

L'année débute avec cet évènement organisé par l'ASEPT, une association qui mène des actions de prévention pour la santé et l'autonomie des seniors, avec le soutien du CCAS de Maromme.

La conférence sera animée par une sophrologue, qui vous conseillera sur votre sommeil. Par la suite, vous pourrez vous inscrire à un cycle d'ateliers de 6 séances d'une heure de sophrologie.

Inscription auprès du CCAS au **09 67 05 20 28** ou par mail à **maryne.hecquet@ville-maromme.fr**

Association santé éducation et prévention sur les territoires ASEPT Normandie — CCAS MAROMME

Nouveau À MAROMME



BIEN-ÊTRE ANIMAL : MAROMME S'ENGAGE

DANS LA CONTINUITÉ DE SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT, MAROMME VIENT D'ADOPTER UNE CHARTE RELATIVE AU BIEN-ÊTRE ANIMAL. LA VILLE REJOINT AINSI LA LISTE GRANDISSANTE DES VILLES OEUVRANT À UNE COHABITATION ÉQUILIBRÉE ENTRE LES ESPÈCES.

Présents à nos côtés depuis les prémices de l'humanité, les animaux ont vu leur rôle évoluer au cours de notre Histoire. Passés de simples marchandises ou outils de travail à véritables compagnons de vie, nous leur reconnaissons désormais intelligence, sensibilité et conscience.

De nos jours, il est communément admis que les animaux sont capables d'éprouver des sentiments et d'exprimer leurs émotions. Ainsi, leur bien-être - aussi bien physique que mental - est de plus en plus pris en compte, au point de faire l'objet d'une législation spécifique.

En France, c'est à partir de 1850 et la loi Grammont que se développe une politique ayant pour objectif de protéger les animaux domestiques et d'interdire leur mauvais traitement. D'autres textes viendront par la suite étoffer le droit animalier, en élargissant notamment la définition de la maltraitance animale.

Aujourd'hui encore, le regard de notre société sur le monde animal continue d'évoluer, au point que de nombreux citoyens et élus appellent de leurs voeux à une meilleure prise en considération du vivant.

Ainsi, une charte visant à garantir le bien-être des animaux a été rédigée, à l'initiative de la majorité, dans le but d'améliorer leur condition de vie et de leur assurer une meilleure cohabitation avec la population, mais surtout de poser le cadre de l'action municipale en faveur de la préservation de la biodiversité.

Votée le 20 décembre dernier, cette charte se compose de cinq grands axes et d'une dizaine d'articles, qui engagent à la fois la Municipalité et ses partenaires, tout en visant à sensibiliser les habitants à la protection des animaux. Découvrez les points clefs de ce document dans ce dossier...

→ 1 CHARTE - 5 ENGAGEMENTS

1. SENSIBILISER à l'éthique animale

Dans cette première partie, au travers de quatre articles, la Ville **prend acte de la Déclaration universelle des droits de l'animal**, puis s'engage à en respecter les fondements et à en défendre ses préceptes. Elle promet également d'**améliorer ses actions de sensibilisation au respect du vivant auprès des jeunes** et, plus généralement, à **améliorer la communication auprès du grand public**. Elle entend ainsi réaliser des campagnes d'information lors d'évènements municipaux et intégrer cette problématique à sa communication numérique, en appelant à une réflexion citoyenne. Pour les plus jeunes, cette sensibilisation pourra s'inscrire dans le cadre des programmes scolaires, à travers le parcours citoyen en école primaire ou par la mise en place d'un système d'écodélégués. Enfin, Maromme s'engage aussi à **prendre en compte le bien-être animal et la protection de la biodiversité dans la restauration collective**, en privilégiant des produits issus de productions locales ou durables ou en végétalisant l'alimentation proposée dans les cantines scolaires.

2. PROTÉGER la biodiversité

Cet axe tend à la **protection du vivant et à l'épanouissement de la faune et de la flore**. Pour cela, la Ville œuvre pour la végétalisation des espaces publics et la préservation des zones humides comme des berges, permettant, entre autres, de créer des refuges pour les diverses espèces locales. Diverses structures devront également être installées dans l'espace public (hôtels à insectes, ruches, nichoirs…). Une collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux a par ailleurs déjà été mise en place, afin de recenser et préserver les espèces d'oiseaux locales. Maromme s'implique aussi dans la **gestion de ses espaces verts, de manière durable**, avec une gestion raisonnée de l'eau et sans recours aux produits phytosanitaires. Elle œuvre enfin à préserver les essences d'arbres remarquables et développe un partenariat avec l'Office National des Forêts pour assurer la gestion de ses 61 hectares de forêt.



3. PRENDRE SOIN des animaux domestiques (de compagnie, libres ou errants)



Les animaux domestiques sont ceux que nous connaissons le mieux et côtoyons au quotidien. Ainsi, l'axe concernant la protection de ces derniers comporte six articles pour balayer l'ensemble des bonnes pratiques.

Afin de **garantir le bon traitement des animaux**, la Ville contribue à une réflexion collective sur leur maltraitance, en associant grand public et intervenants spécialisés. Elle forme également ses agents au repérage de ces situations et **valorise les actions locales de bientraitance**, en facilitant l'œuvre des associations dont c'est la démarche. Enfin, elle encourage les habitants à dénoncer ces actes en alertant les autorités compétentes. Les agents de la police municipale feront également office d'intermédiaires entre les Marommais(es) et la Municipalité, pour **protéger les animaux errants ou blessés** qui seront signalés.

Chaque année, plus de 300 000 animaux sont abandonnés en France. Maromme entend aussi **lutter contre les abandons** en sensibilisant les habitants.

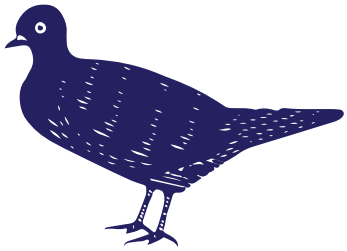
Cette volonté se traduit par la diffusion de campagnes nationales, mais aussi en relayant des informations sur les modes de garde possibles en cas d'inaptitudes temporaires des propriétaires. Par ailleurs, la Ville **lutte également contre la vente illégale d'animaux**, en veillant à ne pas laisser se développer d'élevages illégaux sur son territoire et en faisant respecter l'interdiction de cession à titre gratuit ou onéreux de tout animal de compagnie à l'occasion de manifestations sur la voie publique.

Enfin, Maromme s'engage en parallèle à **promouvoir l'intégration harmonieuse des animaux au sein de la ville.** Pour ce faire, elle met à disposition des sacs pour les déjections animales et entend faire respecter l'obligation de tenir en laisse son animal dans les zones urbanisées, tout en autorisant les promenades libres en forêt. Pour finir, elle autorise le nourrissage des animaux libres par des habitants affiliés à des associations de protection, à condition que les dispositifs utilisés ne restent pas à demeure sur la voie publique et que soit respectée la salubrité publique.



4. VIVRE AVEC les animaux sauvages & liminaires

L'objectif ici est d'améliorer l'information et d'élaborer des solutions collectives pour mieux gérer les espèces liminaires. Celles-ci regroupent les animaux en partie sauvages, cohabitant volontairement ou non avec les humains en ville ou en campagne. Pour cela, la Municipalité sensibilise la population sur les bons gestes à adopter, afin d'en limiter la prolifération et d'éviter d'éventuels problèmes de salubrité. Elle s'associe également aux bailleurs et communes limitrophes afin de réduire les populations d'espèces commensales (espèces vivant à proximité d'une autre, en profitant de ce qu'elle produit, mais sans lui porter préjudice) et participe à la régulation douce de ces populations, en collaborant avec des associations locales de protection animale. Enfin, la Ville tend à opérer une veille face aux espèces sauvages invasives, en restant vigilante quant aux espèces menaçant les écosystèmes locaux.



5. DÉFENDRE les animaux de spectacle

Trois articles constituent cette dernière partie, concernant les animaux de spectacle. Maromme s'engage avant toute chose à s'assurer du **respect de la loi Dombreval** interdisant l'implantation de cirques avec animaux sauvages à partir de 2028. De plus, la Ville **évitera de faire la promotion des spectacles animaliers** et privilégiera autant que possible les animations culturelles n'incluant pas d'animaux, ainsi que les sorties scolaires dans des lieux respectant le bien-être animal. Enfin, elle veillera au **respect des mesures réglementaires concernant les activités avec animaux**, en imposant aux professionnels voulant travailler sur son territoire de signer cette charte et en conditionnant les éventuelles autorisations d'implantation à la présentation des certificats vétérinaires et des numéros d'identification de chaque animal.

→ **Lire la charte complète**

LA CERVOISE

LA FIN D'UNE HISTOIRE

BIEN CONNUE DES MAROMMAIS, LONGTEMPS LAISSÉE À L'ABANDON, LA CERVOISE - AUTREFOIS APPELÉE « HÔTEL DE DIEPPE » - EST UN BÂTIMENT EMBLÉMATIQUE DE LA VILLE. APRÈS DES ANNÉES DE BATAILLES JURIDIQUES ET DE PROCÉDURES ADMINISTRATIVES, LA VILLE EST PARVENUE À REPRENDRE LE DOSSIER EN MAIN POUR PERMETTRE LA CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE ÉTUDIANTE. RETOUR SUR CETTE HISTOIRE ROCAMBOLESQUE...







RÉTROSPECTIVE DES ACTIONS DE LA MAIRIE :

- **2008** : Première décision de David Lamiray à son arrivée en poste : prendre un arrêté de mise en péril qui engendre l'évacuation d'une pharmacie située au rez-de-chaussée. Peu de temps après, La Cervoise est placée en liquidation judiciaire. Le propriétaire, pour échapper à la justice et au Trésor Public, s'enfuit en Asie.
- **2013** : Le Conseil municipal déclare l'état manifeste d'abandon. Cette intervention constitue le préalable à une procédure d'expropriation. À la même période, la Ville entre en relation avec l'Établissement Public Foncier de Normandie, ce qui permet un contact entre le mandataire judiciaire et le notaire de la partie adverse. En parallèle, le Conseil municipal continue d'insister sur la dangerosité du bâtiment.
- **2018** : Une main courante est déposée pour appuyer l'action en justice. La Ville décide de faire une proposition d'achat incitative pour éviter une procédure d'expropriation pouvant prendre entre 8 et 9 ans.
- **2019** : La Ville fait l'acquisition du bâtiment pour la somme de 250 000€.
- **2023** : Revente de La Cervoise pour 322 567€ à la société Lance Immobilier. Les travaux débutent en fin d'année avec le désamiantage de la structure.
- **2024** : La démolition de l'ancien bâtiment commencera dès les premiers mois de l'année. Dans la foulée débutera la construction de la résidence CAMPUS 137.
- **2025** : Fin estimée des travaux.



L'arrivée de cette résidence est une excellente nouvelle, car elle va insuffler un nouvelle dynamique à Maromme. Au-delà de la centaine de logements prévue pour les étudiants des environs, le bâtiment comprendra en effet deux cases commerciales au rez-de-chaussée qui viendront compléter l'offre de la commune. Autre aspect, invisible au premier abord mais qui a aussi son importance, l'architecture de l'ensemble viendra redonner sa forme de Demi-Lune au carrefour, faisant ainsi écho à l'arc-de-cercle côté Déville-Lès-Rouen. À noter que l'accès au parking sera quant à lui maintenu, avec un passage à travers la résidence.

RÉSIDENCE CAMPUS 137

2 900m² de surface habitable divisée en 116 appartements

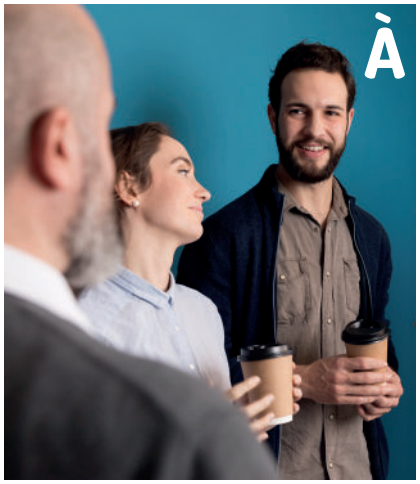
Logements du **T1 au T3 en duplex**

Loyers de **243 à 741€**

400m² de surface commerciale en rez-de-chaussée

Proximité des facultés de Pasteur et de Mont-Saint-Aignan via Teor ou ligne 10. **Centre-ville de Rouen à 7 min** de Maromme via le TER.

Espaces en commun : **salle de sport, coworking, cuisine, salon et laverie**



À LA UNE !

FAMILLE

09 JAN
14H

CAFÉ DES PARENTS, SPÉCIAL "SALON DE LA PARENTALITÉ"

Un moment de partage et d'échange pour les parents autour d'un café. Exceptionnellement, les organisateurs du salon de la parentalité seront présents pour faire découvrir l'évènement aux parents.

LA CANOPÉE
Renseignements
07 70 14 43 63

SCOLARITÉ

16 JAN
12H

FORUM DES FORMATIONS

Co-organisé par le collège Alain et le lycée professionnel Bernard Palissy, cet évènement va permettre aux élèves de découvrir les formations disponibles dans la région.

Le forum sera composé d'une vingtaine d'établissements qui présenteront leurs différentes filières. Plus de 1400 élèves venus de 21 collèges sont attendus.

En fin de journée, un temps sera dédié à l'accueil des parents souhaitant se renseigner et échanger avec les établissements présents.

ESPACE CULTUREL BEAUMARCHAIS
Gratuit
02 32 82 84 00



On se divertit ?

HUMOUR — 13 JAN 20H30

LAURA CALU

Laura vient pour se battre contre les incohérences de son époque...

BEAUMARCHAIS
Sur réservation
www.espacebeaumarchais.com

HUMOUR — 18 JAN 20H30

QUENTIN RATIEUVILLE

Un adulte dans un corps d'ado n'est pas très facile à vivre !

BEAUMARCHAIS
Sur réservation
www.espacebeaumarchais.com

JEUNESSE — 23 JAN 19H

GLOBULE

L'histoire d'un petit garçon discret, qui vit seul avec son père...

BEAUMARCHAIS
Sur réservation
www.espacebeaumarchais.com

JEUNESSE — 30 JAN 19H

APRÈS L'HIVER

Pleine d'entrain, une petite chenille part à la découverte du monde...

BEAUMARCHAIS
Sur réservation
www.theatrealouest.com

On sort ?

LOISIRS — **09 JAN** 14H

RENDEZ-VOUS DU BIEN-ÊTRE

Pour bien commencer l'année,venez profiter d'une bulle zen au Séquoia.

LE SÉQUOIA
Gratuit - Sur réservation
02 76 08 17 00

SPECTACLE — **13 JAN** 17H

LE POUVOIR DES FABLES

Musiques et textes se rencontrent, dévoilant le pouvoir des Fables.

CONSERVATOIRE
Gratuit - Sur réservation
02 35 75 23 13

OPÉRA — **14 JAN** 15H

OFFENBACH ET SES OPÉRETTES

L'atelier lyrique présente des extraits des célèbres opérettes d'Offenbach.

LES AUBÉPINS
Gratuit - Sur réservation
02 35 75 23 13

CUISINE — **19 JAN** 10H

RDV DE LA GRAINOTHÈQUE

Pour les becs sucrés, réalisation de petites gourmandises.

LA CANOPÉE
Gratuit - Sur réservation
02 32 82 22 12

DANSE — **20 JAN** 16H

INITIATION DANSES SWING

Nous vous proposons de goûter quelques pas de Lindy Hop/Charleston.

LE SÉQUOIA
Gratuit - Sur réservation
02 76 08 17 00

MUSIQUE — **21 JAN** 16H

MESSE EN SOL DE SCHUBERT

Concert organisé en collaboration avec la chorale Harmonia.

ÉGLISE SAINT-MARTIN
Gratuit - Sur réservation
02 35 75 23 13

LOISIRS — **21 JAN** 17H

GOÛTER COLLECTIF ET GOURMAND

Vous amenez de quoi manger, on s'occupe du chocolat chaud !

LE SÉQUOIA
Gratuit - Sur réservation
02 76 08 17 00

DANSE — **21 JAN** 17H

SPECTACLE SNAP

Le spectacle Snap' part à la recherche et retrace la grande histoire des danses.

LE SÉQUOIA
Gratuit - Sur réservation
02 76 08 17 00

LECTURE — **21 JAN** 17H

EN CORPS DES LIVRES !

Des lectures pour sauter, danser, marcher, pour dire le corps et le raconter.

LE SÉQUOIA
Gratuit - Entrée libre
02 76 08 17 00

LOISIRS — **26 JAN** 18H

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Venez découvrir les nouveaux jeux de société de la médiathèque !

LE SÉQUOIA
Gratuit - Entrée libre
02 76 08 17 00

THÉÂTRE — **27 JAN** 16H

WELCOME À DUST TOWN

Un cowboy revient auprès des siens et retrouve son amour de jeunesse.

LE SÉQUOIA
Gratuit - Sur réservation
02 76 08 17 00

Sport



SOS !

SOLIDARITÉ — **09 - 23 JAN** 14H

PAPERASSE ASSISTANCE

Des professionnels vous aident pour effectuer vos tâches administratives.

LE SÉQUOIA
Renseignements
02 76 08 17 00

CULTURE — **26 JAN** 14H

PARLEZ-VOUS FRANÇAIS ?

Venez améliorer votre expression orale autour d'un café.

LE SÉQUOIA
Gratuit - Entrée libre
02 76 08 17 00

À la Canopée



LE CINÉMA



Espace Culturel
Beaumarchais
cinéma & spectacles
MAROMME

N'OUBLIEZ PAS DE SOUSCRIRE À LA CARTE CULTURA'MA !

Gratuite et réservée aux Marommais(es), cette carte vous donne l'accès à l'ensemble des services de la médiathèque et vous offre des avantages tarifaires pour les spectacles, les séances de cinéma ou encore l'enseignement du conservatoire municipal de musique !

PLUS D'INFORMATIONS
02 35 74 05 32
www.espacebeaumarchais.com



3 JOURS MAX
03 JANVIER • 14H30
05 JANVIER • 20H30



L'ABBÉ PIERRE
10 JANVIER • 14H30
12 JANVIER • 20H30



COMME PAR MAGIE
17 JANVIER • 14H30
19 JANVIER • 20H30



NAPOLÉON
24 JANVIER • 14H30
26 JANVIER • 20H30



JE NE SUIS PAS UN HÉROS
31 JANVIER • 14H30
02 FÉVRIER • 20H30



Médecin de garde **116 117**
Pharmacie de garde **32 37**

Vétérinaire **02 35 91 03 16**
Centre antipoison **02 35 88 44 00**

Samu **15**
Police **17**
Pompiers **18**
Toutes urgences **112**
Numéro prioritaire sur les téléphones portables vers les Pompiers ou le Samu

Police municipale de proximité : 06 34 54 59 65

Centre médico-social **02 35 75 16 35**
17, rue de l'Église - Maromme

Centre communal d'action sociale **02 32 82 22 17**
Mairie, place Jean Jaurès - Maromme

Allo Enfance maltraitée **119**
N° gratuit et anonyme depuis un poste fixe
24h/24, 7jrs/7

Urgences pour les personnes sourdes ou malentendantes **114**
Alerter les secours par SMS - 24h/24, 7jrs/7

Samu social **115**
N° gratuit depuis un poste fixe - 24h/24, 7jrs/7

S.O.S. Harcèlement à l'école **3020**
N° gratuit depuis un poste fixe
Lun. au Ven. 9h à 20h - Sam. 9h à 18h

Violences conjugales **3919**
N° gratuit depuis un poste fixe - 7jrs/7 24h/24

Maltraitance des personnes âgées et des adultes handicapés **3977**
N° gratuit depuis un poste fixe - 7jrs/7 09h à 19h

Santé Info Droits **01 53 62 40 30**
N° gratuit depuis un poste fixe
Lun. Mer. Ven. 14h à 18h - Mar. et Jeu. 14h à 20h

Fil Santé jeunes **0 800 235 236**
N° gratuit depuis un poste fixe - 7jrs/7 9h à 23h

Sexualité-Contraception-IVG **0 800 081 111**
N° Vert national, gratuit, anonyme et confidentiel
Lun. au Sam. 9h à 20h

Croix-Rouge écoute **0 800 858 858**
N° gratuit depuis un poste fixe
Lun. au Ven. 10h à 22h - Sam. et dim. 12h à 18h

Net écoute (cyberharcèlement) **0 800 200 000**
N° Vert national, gratuit, anonyme et confidentiel
Lun. au Ven. 9h à 19h

S.O.S. Viol femmes **0 800 059 595**
N° gratuit depuis un poste fixe - Lun. au Ven. 10h à 19h

Drogues, alcool, tabac info service **0 810 231 313**
N° gratuit depuis un poste fixe - 7jrs/7 8h à 2h

Radicalisation **0 800 005 696**
N° Vert national, gratuit, anonyme et confidentiel
Lun. au Ven. 9h à 18h

Les Tribunes

(Obligation prévue par la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité).

Les propos publiés ci-contre le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la Majorité «Ensemble, continuons»
(Ensemble pour une sociale écologie - Société civile)

Après les économies engagées par les élus de la majorité en 2023, nous pouvons aborder avec une certaine sérénité cette nouvelle année qui verra à n'en pas douter se concrétiser des projets majeurs qui contribueront à prolonger la transformation de Maromme.

Rigoureux dans la gestion avec un encours de dette au plus bas, des dépenses contenues avec des consommations énergétiques maîtrisées et des investissements au plus haut, tout cela en maintenant des taux d'imposition inchangés depuis 10 ans, la gestion des finances est donc irréprochable. C'est avec ces perspectives positives d'une ville qui bouge, d'une ville qui change, que nous vous souhaitons une bonne année 2024.

Groupe d'opposition «Agir pour Maromme»
(MAPAEE - Société civile)

Maromme n'est pas prêt. Ce mercredi 20 décembre avait lieu une étape essentielle dans l'objectif du budget 2024. Force est de constater que la Mairie n'est pas prête.

Elle ne sait pas ce qu'elle va investir, le personnel qu'elle aura, ni le coût. À un mois du vote du budget, notre Maire avoue ne pas être prêt. C'est compréhensible lorsque 180 000 euros, c'est plus que 220 000 euros... Pour être au plus près de la réalité, retrouvez plus d'informations sur notre blog. Rejoignez-nous pour que nous décidions de quoi sera fait Maromme en 2026. L'équipe MAPAEE vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Nous restons à votre écoute sur agirpourmaromme76@gmail.com ou sur notre blog: agiraufildeloblog.wordpress.com/

SOIRÉE DE L'ORIENTATION



VEN.09.FÉV.

18H-MAISON MUNICIPALE DES ASSOCIATIONS

EN SAVOIR +